

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

12 MARS 2024



MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE FEILLENS

E-MAIL: laurent.duchateau.id@free.fr

TÉLÉPHONE: 06 48 39 02 69

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Mr DUCHATEAU Laurent

N° D'ÉPREUVE FFM: 539

DATE: 19 Mai 2024

LIEU: FEILLENS (01)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Mr BESSON Gérard	Licence : 003824
Président du Jury ou Arbitre*	Mme MICOLLET Sandrine	Licence : 046553
Membre du Jury	Mr GAUZY pascal	Licence : 079468
Membre du Jury	Mr BERNARD Michel	Licence : 003604
Commissaire technique responsable -	Mr BLANCHOT Hubert	Licence : 252620
Responsable du chronométrage	PERRET Bénédicte	Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
ESPOIR 65	7	12	65-85CC	45 €
ESPOIR 85	12	15	85CC	45 €
125	13	et+	125CC	55 €
MX2	15	et+	250 4T	55 €
MX1	15	et+	250-2T/450-4T	55 €
VETERANS	38	et+	125/500CC	55 €
QUAD	13	et+	125/700CC	55 €

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr JL STEVENIN**

Nombre de secouristes **11**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche **MACON**

Temps de trajet (en min) **20 minut**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Circuit VERNAIE GUYENON**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1436 m**

Adresse **FEILLENS (Les Jansets)**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Largeur de la grille **35 m**

Longueur de la ligne droite de départ **80 m**

Nombre d'OCP* **16**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **42.**

En manche : **42.**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : **29.**

En manche : **29.**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **20 Février 2024**

L. WECHTEREAU
Stéphane
MOTO CLUB DE FEILLENS
W 012008244



VISA DE LA LIGUE

DATE: **1 2 MARS 2024**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE-DE-GLUN
Tél. 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE FEILLENS

DATE: 18 Mai 2024

LIEU: FEILLENS (01)



<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
16H00	19H00	Contrôles administratifs	TOUTES	3H00
16H00	19H00	Contrôles techniques	TOUTES	3H00

MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE FEILLENS

DATE: 19 Mai 2024

LIEU: FEILLENS

<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
6h45	7h30	Contrôles administratifs	TOUTES	0H45
6h45	7h30	Contrôles techniques	TOUTES	0H45
7h30	7h45	Essais Libres	QUAD	13 à 15 min
7h50	8h05	Essais Libres	VETERANS	13 à 15 min
8h10	8h25	Essais Libres	65	13 à 15 min
8h30	8h45	Essais Libres	85	13 à 15 min
8h50	9h05	Essais Libres	125/MX2/MX1 Gr A	13 à 15 min
9h10	9h25	Essais Libres	125/MX2/MX1 Gr B	13 à 15 min
		Entracte		
9h40	9h55	Essais Chronométrés	QUAD	15 min
10h00	10h15	Essais Chronométrés	VETERANS	15 min
10h20	10h35	Essais Chronométrés	65	15 min
10h40	10h55	Essais Chronométrés	85	15 min
11h00	11h15	Essais Chronométrés	125/MX2/MX1 Gr A	15 min
11h20	11h35	Essais Chronométrés	125/MX2/MX1 Gr B	15 min
		Repas		
13h05	13h30	Manche 1	QUAD	20 min + 1 T
13h35	13h55	Manche 1	VETERANS	15 min + 1T
14h00	14h15	Manche 1	65	12 min + 1T
14h20	14h40	Manche 1	85	15 min + 1T
14h45	15h10	Manche 1	125/Consolante MX2/MX1	20 min + 1 T
15h15	15h40	Manche 1	MX2/MX1	20 min + 1 T
		Entracte		
16h00	16h25	Manche 2	QUAD	20 min + 1 T
16h30	16h50	Manche 2	VETERANS	15 min + 1T
16h55	17h10	Manche 2	65	12 min + 1T
17h15	17h35	Manche 2	85	15 min + 1T
17h40	18h05	Manche 2	125/Consolante MX2/MX1	20 min + 1 T
18h10	18h40	Manche 2	MX2/MX1	20 min + 1 T
18h45		Remise des Prix		
19h00		Réunion du Jury		